

Belgium-Baronville: Ambulances

OJ S 129/2015 08/07/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Zone de Secours Namur-Sud Dinaphi

Postal address: Rue Lieutenant Tholomé 2

Town: Baronville

Postal code: 5570

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Luc Pigneur

E-mail: luc.pigneur@zsdinaphi.be

Telephone: +32 82213235

Fax: +32 84219999

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Direction logistique

Postal address: Rue Joseph Wouters 49

Town: Jemelle

Postal code: 5580

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Luc Pigneur

E-mail: luc.pigneur@zsdinaphi.be

Telephone: +32 82213235

Fax: +32 84219999

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.3. Main activity

Public order and safety

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de fourniture de quatre ambulances à l'usage de la zone Namur Sud Dinaphi.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Direction logistique, Rue Joseph Wouters 49 à 5580

Jemelle

NUTS code BE35 Prov. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché est un marché de fournitures ayant pour objet l'achat d'ambulances à l'usage de la zone Namur Sud DINAPHI.

Le marché porte sur l'acquisition de minimum 4 ambulances et maximum 16 ambulances sur une période de 4 ans.

Au moment de la rédaction des conditions du présent marché, la zone de secours n'est pas en mesure de définir avec précision les ambulances supplémentaires dont elle aura besoin. En conséquence, les quantités indiquées au cahier spécial des charges régissant le présent marché sont à titre purement indicatif, elles n'engagent nullement l'administration; dès lors, l'adjudicataire ne pourra réclamer aucune indemnité dans le cas où les quantités ne seraient pas atteintes.

II.1.6. CPV code(s)

34114121 Ambulances, 34211200 Ambulance bodies

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché porte sur l'acquisition de minimum 4 ambulances et maximum 16 ambulances sur une période de 4 ans.

Estimated value excluding VAT: 2 115 702,47 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché porte sur l'acquisition de minimum 4 ambulances et maximum 16 ambulances sur une période de 4 ans.

Au moment de la rédaction des conditions du présent marché, la zone de secours n'est pas en mesure de définir avec précision les ambulances supplémentaires dont elle aura besoin. En conséquence, les quantités indiquées au cahier spécial des charges régissant le présent marché sont à titre purement indicatif, elles n'engagent nullement l'administration; dès lors, l'adjudicataire ne pourra réclamer aucune indemnité dans le cas où les quantités ne seraient pas atteintes.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: L'article 61, §1er de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques prévoit qu'est exclu, conformément à l'article 20 de la loi, de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le candidat ou le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour:

- 5. participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal;
- 6. corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du Code pénal;
- 7. fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;
- 8. blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 5 de la loi du 11.1.1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

L'article 61, §2 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques prévoit que peut être exclu, conformément à l'article 20 de la loi, de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le candidat ou le soumissionnaire:

- 8. qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
- 9. qui a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
- 10. qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- 11. qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave;
- 12. qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62;

13. qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 63;

14. qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre ou qui n'a pas fourni ces renseignements.

Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 61, §1er et § 2 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'avant l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur l'invitera à produire:

- une attestation ONSS
- une attestation du tribunal du commerce
- une attestation fiscale (impôts + TVA)
- un extrait récent du casier judiciaire.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: C.A. minimum de 2 500 000 EUR.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

* Un certificat valable ISO 9001 (version 2008), ou une déclaration ou des preuves en matière de mesures équivalentes de garantie de la qualité.

*Une liste de 3 principales livraisons d'un montant de 250 000 EUR TVAC par livraison effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur.

Minimum level(s) of standards possibly required:

3 livraisons d'un montant de 250 000 EUR TVAC.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. * Prix
2. Prix. Weighting 145
3. * Qualité
4. Qualité. Weighting 115
5. * Service après-vente et garantie
6. Service après vente. Weighting 75
7. * Délai de livraison
8. Délai de livraison. Weighting 35

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-001

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 17.8.2015 - 16:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.8.2015 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 18.8.2015 - 14:00

Place:

Direction administrative, Rue Joseph Wauters 49 à 5580 Jemelle

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.7.2015